

FICHE ACTION

6.1.2

S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHE D'ÉTABLISSEMENT ÉCORESPONSABLE

- **Orientation stratégique :** Mobiliser le territoire Paris Est Marne&Bois et les communes qui le composent dans une démarche d'administration exemplaire
- **Objectif opérationnel :** 6.1 Promouvoir une culture commune de la transition écologique
- **Objectifs transversaux :** 1.2 Mettre l'eau au coeur du développement territorial
2.4 Organiser les mobilités sur le territoire

Type d'action

- Atténuation
- Adaptation
- Qualité de l'air
- Études
- Action impliquant la population

Priorité :

- Incidence sur l'environnement :**
- Incidence sur les populations :**
- Coût de l'action :**
- Moyens humains :**

Références

ODD-ONU : 3-11-12-13-16
 SRCAE :
 CD 1.1; CD 1.2 ;
 PCAEM : CAD1 ;
En lien avec l'action :
 1.2.2, 2.4.1, 2.4.2

PILOTAGE DE L'ACTION : Direction des finances et de la Commande Publique



PARTENAIRES :

ADEME, ALEC MVE,



SERVICES MOBILISÉS :

L'ensemble des Directions du Territoire

Contexte - Enjeux

La commande publique demeure un levier efficace pour inciter la collectivité à intégrer les enjeux du développement durable. En effet, les achats de biens de consommation, mais aussi les prestations de services, de Paris Est Marne&Bois et des 13 communes représentent une part importante des émissions de GES des collectivités. En intégrant dans les marchés publics des critères de qualité des produits et des pratiques plus durables, les collectivités disposent d'un levier important de réduction de leur empreinte carbone.

Modalités de mise en œuvre :**1. FORMALISER UNE POLITIQUE D'ACHATS DURABLES POUR LE TERRITOIRE :**

- Formation des agents de la direction des finances et de la commande publique aux achats durables
- Elaboration d'une stratégie d'achats durables en intégrant des objectifs de développement durable dans les commandes publiques
- Communication en interne auprès des différents services à travers un guide des achats durables

2. METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE INTERNE DE GESTION ÉCO-RESPONSABLE DES DÉCHETS (RÉDUCTION ET VALORISATION) :

- Réduction des consommations de papier : inciter les agents à la dématérialisation et à l'optimisation des procédures d'impression
- Déploiement du dispositif "Recygo" au sein de la collectivité : recyclage du papier, cartouches d'imprimantes, capsules de café et biodéchets

3. METTRE EN PLACE UNE GESTION ÉCORESPONSABLE DES MAILS :

- Intervention pour sensibilisation par la direction informatique, pour mise en place des consignes, suivi et évaluation.

Résultats attendus :

- Diminution de l'utilisation et de l'achat de papier
- Responsabilisation de la commande publique
- Meilleure gestion des mails

Indicateurs :

Evolution du volume de papier acheté et recyclé

Nombre de prestataires engagés dans une démarche éco-responsable

**Calendrier**

2019-
2025

À DÉFINIR

